LE FEUILLETON,

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

12 SEPTEMBRE.] { N. AUBIN *éditeur. Imprimeur*, A. JACQUIES. *Résidence et bureau rue St. Valier N° 177.* } [PRIX : -2 SOUS.

CORRESPONDANCE.

TROIS-RIVIERES, 31 août 1838.

MR. L'EDITEUR,

Ce bourg est en état de siège régulier ; nous avons la guerre dans nos foyers, la guerre avec tous ses désastres, ses maux et surtout les terreurs qu'elle inspire. O ma charmante petite patrie que vas-tu devenir ? O Mars cruel ! pourquoi nous tourmenter comme tu le fais ? Depuis la saison de Flore, cette ville est encombrée de militaires ; on ne voit qu'habits rouges, que casques étincelants ; on n'entend que le cliquetis des armes, le son martial de la trompette et les décharges de la mousquetterie ; on ne peut faire un pas sur nos parapets qu'il ne faille marcher dans la boue pour les céder à une garde qui se relève. Veut-on respirer le frais par un beau matin, il faut se déchirer sur les maisons, car gare à la cavalerie ! Que cela est beau ! Que c'est commode ! Avoisinez-vous un corps-de-garde, il vous est impossible de vaquer tranquillement à vos affaires ; car nuit et jour ce sont des cris, des ris, des jeux à étourdir un sourd. A quatre heures du matin commence le braiement de la bugle, musique agréable qui se continue d'instant en instant jusque fort avant dans la nuit. Quelquefois lorsque chacun est retiré dans ses casernes, que l'appel a sonné, que les feux se sont éteints, vous croyez prendre un moment de repos, mais au milieu de votre premier sommeil vous êtes éveillé par un épouvantable tintamarre. La *bugle* jette des hauts cris déchirants et sonne la générale ; les sabres retentissent sur le pavé, les chevaux hennissent et battent le sol d'impatience ; nouveaux cris, jurements à vous faire trembler ; vous croyez que les Américains entrent dans la ville ou qu'une nouvelle rébellion a éclaté. Point du tout, ce sont messieurs les Dragons qui vont faire la petite guerre. Comme on peut s'y attendre ils reviennent toujours vainqueurs ; alors ce sont des chants de victoire et d'allégresse à n'en plus finir. Nos femmes n'en ferment point l'œil et nos enfants en ont des saisissements tout-à-fait alarmants. Ce sont à ce qu'on dit de *bons-vivants* que ces dragons, mais il nous feront mourir si cela continue. Quant à moi je fais chaque matin des vœux fervents pour que le bon Dieu, ou Lord Durham, ou le ministre de la guerre veuille bien nous délivrer de ces lutins et de leur carillon.

Il y a quelques jours qu'un de nos respectables citoyens fut éveillé en sursaut par des cris épouvantables ; il crut que le feu était aux quatre coins de la ville ; il se leva promptement et attrappa une fluxion de poitrine qui mit sa vie en danger. C'étaient les officiers dragons qui *fêtaient* comme cela leur arrive quasi-*quotidiennement*.

Ces messieurs les Dragons ont aussi une autre manière de se récréer qui nous amuse tout particulièrement. C'est la *guerre aux patates*. De leurs logis respectifs ils se lancent des nuées de ces projectiles de nouvelle espece qui, bien ou mal dirigés, tombent comme la grêle sur les passants ou sur les fénêtres des voisins, donnant de l'ouvrage aux vitriers, et aux docteurs. Les magistrats disent que ce sont des jeux innocents, le public s'en scandalise et la police rit aux larmes : ils sont si polis, si plaisants si aimables ces braves militaires. Et puis ils chôment si gentiment la victoire !

Il est un autre sujet de journalières récréations pour nos braves et de scandale perpétuel pour les citoyens. C'est un homme du nom de Flammand, qui parcourt habituellement les rues de notre ville, le plus souvent ivre comme un dragon. C'est un ancien militaire que Flammand, et quand il a bu, (ce qui veut dire sept jours de la semaine), il est un vrai tigre ! aussi les dragons s'en servent-ils pour exercer leur courage, leur adresse et leur gaîté. Après l'avoir agacé de mille propos plus ou moins scandaleux, ils commencent une attaque plus effective, à laquelle Flammand répond de son mieux, au grand danger de la foule enfantine qui ne manque jamais de se former. C'est une pierre, un morceau de bois, un vase brisé, tout est bon pour notre homme qui ne se connaît plus. Alors les dragons du haut de leurs fenêtres font pleuvoir patates, ordures, ou seaux d'eau sur la tête du malheureux qui, dans l'impuissance de lutter avec des forces si supérieures se roule à terre, dans la boue, en poussant des blasphêmes et des hurlements horribles. Aujourd'hui, le combat était engagé depuis dix heures jusqu'à midi ; je regardais de tous côtés pour prévenir quelque aventure malencontreuse. Je faillis avoir seulement une demi-tonne d'eau sur la tête, ayant évité aussi bien que possible cette politesse de nos braves. A peine allais-je quitter la scène du tumulte que j'entends un cri, un cri perçant, les cris d'une mère. Je vois le bon, le doux, l'inappréciable Dr. * * * * * * * Sortir fâché de son logis ; c'était la premiere fois. Flammand avait jeté une pierre qui, entrée par une fenetre, avait failli tuer sa petite fille de dix mois, un petit ange. Le Dr. voulait faire éloigner Flammand et demandait l'intervention de la police qui, les bras croisés, ne faisait rien pour arrêter ce désordre. Un des officiers des braves enfants de Mars voulait faire des excuses en jetant tout le blâme sur Flammand ; mais l'amour paternel avait été mis à une trop forte épreuve, et le père irrité toisant l'officier lui dit you *are more to be blamed than Flammand*. Le Dragon prêtant un attitude menaçante dit au Dr. *What do you say ? —I say*, repliqua celui-ci d'un ton à terrasser son interlocuteur, *I say that you are a d——r——and a d——b——*. Le Dragon de sa majesté crut plus prudent de se retirer chez lui sans mot dire. Eh bien ! si le Dr. avait tordu le nez à ce loyal et brave défenseur des lois, les soldats auraient pris part pour leur maître, les citoyens pour leur compatriote et dans un moment la ville se serait trouvée dans un état difficile à prévoir, une rixe générale aurait eu lieu et l'on ne sait vraiment qui auraient les premiers demandé quartier, des citoyens ou des troupes !

UN VOISIN DES DRAGONS.

LE FEUILLETON,

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

QUEBEC, MERCREDI 12 SEPTEMBRE, 1838.

DEBATS PARLEMENTAIRES,—AFFAIRES DU CANADA.

CHAMBRE DES LORDS.

(De la *Gazette Mercantile et Maritime* de Londres du 31 Juillet.)

Une discussion assez longue et d'une nature assez sérieuse eut lieu hier au soir dans la chambre des lords sur le caractère de l'ordonnance émise par le COMTE DE DURHAM pour le bannissement aux îles de la Bermude de certaines personnes impliquées dans les derniers mouvements insurrectionnels.

La discussion fut provoquée par LORD BROUGHAM qui dit qu'il avait une question à poser au noble lord à la tête du département colonial (LORD GLENELG,) qu'il considérait de la plus haute importance. " Il voyait par les nouvelles reçues par les journaux américains que l'on disait que des ordonnances avaient été passées, que si le noble lord à la tête du gouvernement en Canada, pensait mettre à effet, il (LORD BROUGHAM) le répétait, ce noble lord serait coupable de meurtre. Ces ordonnances sont une violation si ouverte, si outrageante des lois anglaises, qu'il ne pensait pas qu'aucun jurisconsulte ait pu conseiller leur promulgation." Par ces ordonnances il paraît que LORD DURHAM et son conseil, comme nous l'avons dit, ont condamné certaines personnes engagées dans les rébellions canadiennes, à la déportation à vie et à la peine de mort dans le cas de leur retour aux provinces Septentrionales de l'Amérique Britannique. Cette sentence est portée simplement sur la confession des accusés et a été prononcée sans l'intervention d'un procès. LORD BROUGHAM déclara avec chaleur qu'il ne pouvait concevoir rien de plus monstrueux. " Il pensait qu'il était déjà assez répréhensible d'avoir offert une récompense de £1000 à ceux qui donneraient leur témoignage dans une cour de justice américaine (*a*) ; mais voici un gouvernement proclamant et démontrant une félonie capitale. L'acte autorisait le COMTE DE DURHAM à faire une loi générale ; mais il ne l'autorisait nullement à pendre un homme sans aucune des formes de la loi."

Les LORDS ELLENBOROUGH et LYNDHURST approuvèrent ces vues en ce cas, le premier déclarant que jamais mesure plus despotique ni plus illégale n'avait déshonoré les archives d'une nation civilisée.

LORD GLENELG montra son peu d'inclination comme d'habitude à donner de l'information et blâma ces attaques prématurées sur le gouvernement général du Canada, dont la conduite, il assurait, avait gagné la confiance des deux partis dans la colonie.

LORD MELBOURNE défendit avec chaleur le noble LORD et censura amèrement la ligne de conduite suivie par LORD BROUGHAM, " Considérant l'état de ces provinces, considérant les grands intérêts qui y sont engagés, considérant l'état de l'empire, et comment l'empire pouvait être affecté par ce qui pouvait avoir lieu dans ces provinces, c'était son opinion " dit-il, " qu'il était de la plus haute imprudence et au plus haut degré *impatriotique* de sacrifier les intérêts de la colonie aux intérêts de parti. C'est sacrifier les plus hauts intérêts de l'empire que d'attaquer les individus—de prononcer quelque condamnation décidée et dé-